

DIRECTION ENFANCE JEUNESSE QUARTIERS
AN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 DECEMBRE DÉLIBÉRATION

OBJET : Commission d'aide aux projets jeunes de novembre 2006

La commission s'est réunie pour examiner quatre projets :

Un projet « Degemer Reizh », accueil équitable en Breton, et porté par l'association « Ingalan », un projet mécanique de l'association « Solexpérience », un projet d'aide aux enfants de Siem Reap au Cambodge et un projet de coopération au Vietnam par l'association « Brin d'aide ».

Étaient présents : Evelyne METAYER, adjointe déléguée à l'Enfance Jeunesse et Éducation, Philippe LE GLEUT, coordinateur de la vie Associative, Sébastien MORIN, bénéficiaire de la bourse en 2005 pour le projet « Madagascar » et Sébastien LACROIX, responsable du service Info Jeunesse et 11-15 ans.

Était excusée : Sylvie GASNIER, conseillère Technique et Pédagogique à la DDJS 56.

LE PROJET DEGEMER REIZH :

Julie LE BIHAN, Christophe BLOUIN, Cyril SADOVSKY sont 3 jeunes ploemeurois âgés respectivement de 24, 25 et 26 ans. Militants au sein de l'association « Ingalan » qui a comme objectif le développement économique et la promotion du commerce équitable en Bretagne, les 3 porteurs du projet « Degemer Reizh » souhaitent mettre en place des « réceptions équitables » qui consisteraient à organiser des petits déjeuners et pots à base de produits issus du commerce équitable local et international. Dans ce cadre l'alimentaire, la vaisselle, le linge de maison et les vêtements des prestataires bénévoles proviendront du commerce équitable.

Leurs prestations s'adressent aux collectivités, entreprises et structures de l'économie sociale et solidaire et à toute personne morale dans le Morbihan.

Enfin, « Degemer Reizh » a comme vocation de promouvoir le commerce équitable par des interventions en milieu scolaire à l'aide d'expositions par exemple.

En termes de retour, « Degemer Reizh » propose de travailler avec le PIJ et la MJ en organisant des journées à thème : « qu'est-ce que le commerce équitable ? », « que se passe-t-il concrètement en Bretagne ? » seraient des problématiques pouvant être abordées.

Il est également proposé un travail avec la junior association qui gère le bar de la MJ pour sensibiliser les jeunes aux produits issus du commerce équitable.

L'aide demandée est de 1 000,00 € et un prêt de salle pour les réunions de la future association.

Avis de la commission :

Malgré l'aspect professionnel du projet qui dépasse le cadre habituel des projets soumis à la commission, celle-ci a avant tout été séduite par l'engagement citoyen et militant de ces trois jeunes ploemeurois. L'intérêt des retours proposés notamment en direction de la MJ et ceux envisageables au niveau des écoles de la commune a également déterminé la commission à proposer une aide de 500,00 € et le prêt de la salle de réunion de la MJ dans des conditions qu'il reste à établir.

 **LE PROJET MÉCANIQUE :**

L'association « Solexpérience » s'est créée en février 2006 suite aux ateliers mécaniques mis en place à la MJ depuis septembre 2003.

En effet, après avoir participé aux éditions 2004 et 2005 du Rock'n Solex de Rennes (courses de solex) en catégorie prototype, un collectif de huit jeunes ploemeurois âgés de 15 à 19 ans s'est constitué en association pour poursuivre l'aventure de façon plus autonome.

Ce collectif souhaite aujourd'hui orienter son activité mécanique vers les courses de mobylettes mais ne dispose actuellement d'aucun matériel. C'est pourquoi, en plus de la mise à disposition de l'atelier mécanique de la MJ et de l'accompagnement technique du projet par un animateur, les jeunes font appel au dispositif pour un montant de 1 500,00 € afin de démarrer leur activité.

En termes de retour, ce collectif propose d'organiser une course de mobylettes sur Ploemeur qui mettrait en avant les aspects de sécurité et de réglementation en matière de cyclomoteurs. Ce projet générera la participation d'acteurs associatifs et services municipaux.

Avis de la commission :

Au regard de l'implication de ces jeunes ploemeurois depuis 2004, de leur nombre, de leur âge, de la qualité de leur présentation écrite et orale, de l'envergure du retour proposé et des objectifs visés en terme de sécurité routière la commission propose une aide de 1 000,00 €.

Elle propose également que les services municipaux concernés par le retour (la vie associative, la voirie, la police municipale) s'impliquent dans ce projet.

 **LE PROJET CAMBODGE :**

Ce projet d'aide aux enfants de Siem Reap durant le festival international de la photographie d'Angkor nous était proposé par Céline LE GUYADER, Ploemeuroise de 24 ans et diplômée de l'École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles.

En réalité, Céline LE GUYADER n'est pas à l'origine du projet, mais participe en tant qu'assistante de photographes professionnels.

En parallèle, son projet est de réaliser un reportage photographique sur les enfants, leur famille, leur mode de vie, leur culture.

Dans ce cadre, elle sollicite une aide de 900 €.

En termes de retour, elle propose une exposition de photographies réalisées au Cambodge, ainsi qu'une approche pédagogique de la photographie en direction des adolescents et préadolescents de Ploemeur.

Avis de la commission :

Au regard des objectifs humanitaires de la première partie du projet et des retours envisagés en direction des structures jeunesse de Ploemeur, la commission propose une aide de 200,00 €.

 **LE PROJET DE COOPÉRATION AU VIETNAM :**

Ce projet proposé par l'association Brin d'aide ne répond pas aux critères d'attribution de bourses, car l'âge des véritables porteurs du projet dépasse les 25 ans.

La commission donne un avis favorable pour les trois premiers projets et pour aider l'association ploemeuroise qui porte le projet de coopération au Vietnam par une subvention exceptionnelle, hors dispositif des projets jeunes.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions « Enfance, Jeunesse, Education, Sport, Culture, Vie Associative, Prévention et Insertion », et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- APPROUVE le versement d'une aide de 500 € au projet « Degemer Reizh », d'une aide de 1 000 € pour le projet mécanique et d'une aide de 200 € pour le projet Cambodge.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée à l'Enfance,
la Jeunesse et l'Éducation

Évelyne METAYER